

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

L'union des forces de l'opposition togolaise et ses préalables :

Pendant que les autres exigent l'éradication des « injures contre productives », Mme Adjamagbo impose la reconnaissance de la « victoire » d'Agbéyomé P.3

● **A quand la repentance de la DMK ?**



Les responsables des partis politique de l'opposition (Photo Archives)

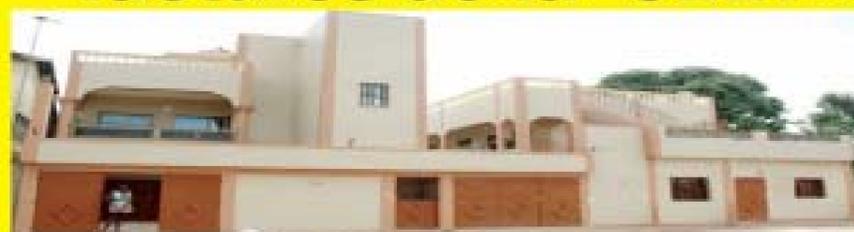
L'éminent constitutionnaliste Charles Debbasch s'en est allé :



Feu Charles Debbasch

Le Togo pleure un ami fidèle et très proche collaborateur du président Faure Gnassingbé P.6

Les taxes d'habitation bientôt payables via les factures de la CEET P.6



Calvaire des demandeurs du Certificat de Nationalité :

Enfin une solution s'annonce P.2



Mme Kobuyah Tchamdja-Kpatcha, Directrice des Sceaux et de la Nationalité



ASTUCES

10 choses que les œufs crus font à votre corps P.6

Mandat social :

Le Président Faure Gnassingbé tient le bon bout au-delà de tout ! P.4



Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo

OIT, un nouveau défi mondial pour Fossoun Hougbo :

Une fierté nationale P.5



Gilbert Fossoun Hougbo

Calvaire des demandeurs du Certificat de Nationalité : Enfin une solution s'annonce

L'établissement des originaux et de duplicata de nationalité est depuis des années un véritable calvaire pour les citoyens. Après des longues années de grincement de dents et des cris de lamentations de la population, la direction des Sceaux et de la Nationalité annonce enfin quelques lueurs de solution.

En effet, outre le doublement de la salle de production et le recrutement de nouveaux agents pour le traitement des demandes des originaux et duplicata de nationalité, qui n'a pas résolu véritablement le problème d'affluence monstre au service de nationalité, une nouvelle étape sera bientôt franchie. Il s'agira de l'installation des machines de duplicata dans les cinq régions économiques du pays.

L'installation de ces machines de production de duplicata de nationalité sera, à en croire la première responsable, effective avant la fin de ce mois de janvier. « D'ici la fin du mois de janvier, les machines de production de duplicata seront installées dans les huit localités identifiées », a indiqué Madame Kobauyah

Tchamdja-Kpatcha, Directrice des Sceaux et de la Nationalité. Il s'agit notamment des « cinq régions économiques du pays, la préfecture du Kloti, la préfecture d'Agoè-Nyivé, ainsi que la préfecture du Golfe. Cette installation sera étendue dans un très proche avenir, dans quelques mois, dans six ou sept localités que nous sommes en train d'identifier », a-t-elle ajouté.

Cette nouvelle mesure d'installation des machines de production de duplicata de nationalité permettra à la direction des Sceaux et de la Nationalité de se consacrer plus sur la production des premières demandes, c'est-à-dire des originaux. Elle sera suivie, grâce à un accompagnement, du démarrage, dans un proche avenir, « de la digitalisation des procédures de production de dupli-



Vue partielle des demandeurs au Service de la Nationalité

cata », a indiqué Mme Kobauyah Tchamdja-Kpatcha.

Cette digitalisation permettra à la population togolaise de pouvoir suivre en ligne les étapes du traitement de ses dossiers.

Aussi, la directrice des Sceaux et de la Nationalité a-t-elle invité les demandeurs de nationalité, à se prendre à temps « pour que tous ne viennent pas à la direction au même moment. Ce faisant,

nous aussi, nous pourrions travailler dans une ambiance bon enfant, dans un environnement moins stressé pour l'atteinte de nos objectifs », a-t-elle conclu.

Tout en prenant acte de cette innovation salutaire, cette initiative serait un grand ouf de soulagement pour la population de l'intérieur si des dispositions étaient prises pour régler le problème de l'établissement des originaux de la nationalité, en délocalisant également dans ces huit nouveaux services des dispositifs adéquates capables d'établir les originaux de nationalité à la population sans faire de long trajet. Il n'est pas trop tard pour mieux faire.

Essobiou A.

Recettes fiscales 2021 : Malgré la Covid-19, 720 milliards FCFA sont mobilisés par l'OTR



Philippe Kokou Tchodie, Commissaire Général de l'OTR

Près de 720 milliards FCFA, c'est la somme mobilisée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) comme recettes durant l'année 2021 pour le Togo. L'information est donnée par le commissaire général de l'Office, Philippe Tchodie.

On note une hausse dans la recette mobilisée comparativement à l'année 2020. Il s'agit en fait d'une

tendance haussière observée au cours des dernières années, soit 652 milliards FCFA collectés en 2020 et 624 milliards l'année 2019.

Une avancée que la direction de l'institution explique par des efforts notamment la promotion de civisme fiscal, la dématérialisation et la digitalisation des procédures.

Carole AGUEY

En 2021, environ 600 personnes ont perdu la vie des suites d'accidents de route, selon le rapport de Yark Damahane de la Sécurité et de la Protection Civile.

« Malgré la sensibilisation et les efforts du gouvernement dans le développement des infrastructures, la route continue par tuer et elle a tué davantage en 2021 qu'en 2020 (576) », a déclaré le jeudi 06 janvier dernier le ministre.

En effet, 60% des victimes sont des motocyclistes tandis que les 40% restant sont partagés entre les automobilistes et les piétons. Malgré l'obligation faite aux conducteurs d'engins à deux roues de porter un casque, et aux passagers des véhicules à quatre roues, de mettre leur ceinture de sécurité, depuis 2014, le nombre de personnes tuées sur les routes est en croissance exponentielle au Togo.

C'est nettement plus qu'en 2020, où 556 morts ont été répertoriés. Les raisons sont nombreuses et restent les mêmes. Il s'agit des accidents, une vitesse excessive, le non-respect du code de la route, l'alcool, l'utilisation du téléphone portable et l'ab-



sence de casque pour les conducteurs de motos, mauvais état des véhicules, voitures et camions. Ces derniers sont non seulement trop vieux mais également non entretenus.

L'autorité a d'ailleurs indiqué que des mesures seront mises en œuvre cette année telles que l'obligation du permis de conduire pour les motocyclistes et le port du casque également pour le passager. Vivement qu'elles soient appliquées pour un résultat plus visible dans les prochains bilans.

Notons que pendant la période des fêtes de fin d'année, près de 250 accidents de la circulation ont été recensés, faisant 05 décès et 260 blessés, selon des chif-

fres fournis par le corps des sapeurs-pompiers.

Ampiaba A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

L'union des forces de l'opposition togolaise et ses préalables : Pendant que les autres exigent l'éradication des « injures contre productives », Mme Adjamagbo impose la reconnaissance de la « victoire » d'Agbéyomé A quand la repentance de la DMK ?

Jadis, méthode incontournable de toute l'opposition togolaise pour monter la population contre le pouvoir de Lomé ou pour se diviser elle-même pour mieux régner, les insultes, les difamations et les montages sont aujourd'hui combattus farouchement par la quasi totalité des leaders de cette même opposition. Victime de ses propres turpitudes, l'opposition dans tout son ensemble appelle de tous ses vœux à l'unicité d'action. Dans leurs vœux du nouvel an, tout en réaffirmant leur engagement pour l'union de l'opposition togolaise, les leaders de cette classe politique à l'exception de ceux de la DMK, ont demandé avec insistance l'exclusion sous toutes ses formes des injures, les difamations et l'intolérance dans la politique au sein de l'opposition avant toute initiative. La DMK à de son côté surpri de nouveau l'opinion nationale et internationale en exigeant contre toute attente, la reconnaissance de la prétendue « victoire » pour l'élection présidentielle du 20 février 2020 de l'habitant des champs de maïs de tous les autres responsables des partis politiques de l'opposition avant une quelconque unité.

Croyants faire du mal au parti au pouvoir, malgré les appels au civisme, comme on le croit souvent que l'enfer c'est pour les autres, l'opposition n'a pas attendu raison elle a continué allègrement à jeter des investives surtout sur le camp d'en face. Malheureusement pour l'opposition, non seulement les résultats escomptés ne sont jamais obtenus, mais aussi ces comportements inciviques et malsains se sont retournés contre ces instigateurs, en mettant en lambeaux la classe de l'opposition. Prenant connaissance de la contre productivité de ces comportements irresponsables, la majeure partie de ces partis politiques de l'opposition s'est abstenue de faire le combat politique par les injures. Pendant ce temps, d'autres partis de l'opposition notamment, la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) se sont plutôt entourés des membres, des militants, des activistes et sympathisants très réputés en mensonges, montages, invectives et difamations. Ceux-ci ont pour mission, à voir les actes qu'ils posent, de s'attaquer à travers des injures, des montages et des difamations à tous les citoyens qui émettent leur avis sur la politique togolaise sur les médias et les réseaux sociaux sans encenser la vision des leaders de la DMK. Ces actes virent depuis quelques temps à des menaces verbales, psychologiques et parfois physiques sur les membres du gouvernement, des militants de UNIR, des journalistes et

même sur des militants et les responsables des autres partis politiques de l'opposition surtout ceux de l'anc. Si au niveau du parti au pouvoir Union pour la République, on répond à toutes ces agitations de la DMK jusqu'ici par un silence absolu, tel n'est pas le cas dans le camp des partis de l'opposition qui veulent en finir avec les injures contre productives pour mieux avancer ensemble. En tout cas les leaders de ces partis de l'opposition ne ménagent aucun effort, à chaque fois qu'ils en ont l'occasion de faire des remontrances et de dénoncer cette manière incivique de faire la politique de la DMK. Lors qu'il s'est agi de mobiliser l'opposition pour la libération de l'un des plus grands activistes diffamateurs de la DMK, Jean Paul OMOULOU, arrêté pour outrage à l'autorité, le président du parti politique de l'opposition « Togo Autrement » et membre fondateur de la DMK, Fulbert ATTISSO avait déclaré sans ambage « qu'il ne collaborera ni aujourd'hui ni demain pour un quelconque libération de ce type » « Omoulou est un faux ». « Ceux qui crient et font du bruit, ne sont pas forcément ceux qui ont raison ». « Parfois, ce sont ceux qu'ils diffament qui sont plutôt les vrais », a-t-il conclu.

Me Mohamed Tchassona Traoré du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD) a pour sa part, tout en dénonçant tous les actes diffamatoires au sein de l'opposition, exhorte l'ensemble des acteurs de l'opposition à l'éducation des masses sur



Les leaders des partis membres de la C14

des questions politiques.

« Les querelles intestines, les mensonges, la calomnie, la délation, les dénigrements, les insultes en tous genres, ont souvent malheureusement été quelques-unes des armes de l'opposition qui n'ont eu pour résultat que de la diviser davantage et conforter l'adversaire commun, compromettant ainsi les chances de véritables actions communes susceptibles de provoquer le changement tant voulu par les Togolais. Il est donc temps que cessent ces pratiques entre acteurs de l'opposition, le plus souvent par militants ou sympathisants interposés, pour permettre à l'ensemble de l'opposition de se concentrer sur l'essentiel, à savoir la construction, de manière consensuelle, des superstructures démocratiques pour l'avènement d'un autre Togo », a-t-il relevé dans un message. « J'exhorte donc l'ensemble des acteurs de l'opposition, nos concitoyens, les acteurs

de la société civile, les médias et les intellectuels à jouer, chacun en ce qui le concerne, le rôle d'éducation des masses sur les questions politiques, de sorte à avoir une communauté de citoyens qui comprennent les véritables enjeux de la démocratie et qui ont pleinement conscience de leurs libertés » a indiqué le président national du MCD. L'union de l'opposition est-elle encore possible après les lendemains tumultueux de l'élection présidentielle de 2020 ? Répondant à cette question, dans une interview réalisée par le confrère « L'Intelligent » dans sa parution N°18 du 15 décembre 2021, l'opposant Pr Komi Wolou du Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR) estime qu'avant toute initiative d'unité de l'opposition il faudra en finir avec les « injures contre productives ». « Nous pouvons définir une union sur ce qui est essentiel. Mais un préalable, le respect mutuel, la fin des injures contre productives. Ceux qui insultent,

accusent à tout moment (DMK) veulent donner l'impression qu'ils sont les vrais opposants ». Les responsables de l'ANC vont de leur côté au-delà de simples dénonciations pour exiger des excuses publiques de la part des dignitaires de la DMK qui en font trop.

Selon l'ANC, l'une des conditions primordiales pour un début de l'union de l'opposition togolaise ou particulièrement pour une réconciliation avec la DMK est avant tout des « excuses publiques » de Monseigneur Kpodzro et de la coordinatrice du regroupement, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson. C'est ce qui ressort d'une déclaration du Président du parti orange, Jean-Pierre Fabre qui était face à la presse, lundi 02 août 2021 à Lomé. « Il faut que celui qui a offensé présente des excuses, demande pardon, reconnaisse ses fautes. Même avec Dieu c'est comme ça. Tu reconnais tes fautes, tu demandes pardon. Ça s'appelle la repentance. Il faut que les gens qui ont menti pour servir une stratégie sordide, il ne faut pas qu'ils se taisent », a répondu Jean-Pierre Fabre à une question sur la saisie d'une main-tendue de la DMK à l'ANC. Il va sans dire

Suite à la page 4

ONU: La Russie et la Chine bloquent un texte proposé par la France contre le Mali

Après son soutien à la CEDEAO pour les sanctions contre le Mali, la France a mis le pied sur l'accélérateur mais il est rapidement stoppé dans son élan par deux grands géants. La Russie et la Chine ont opposé leur veto face à une résolution des Nations unies proposée par la France pour soutenir les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. Cette action des deux super puissances mondiales suggère que l'unanimité n'est pas faite autour de cette attitude des organisations régionales ouest africaines.

En effet, la CEDEAO et l'UEMOA ont sanctionné le Mali en tentant de l'isoler éco-



nomiquement et géographiquement. Ils ont fermé leurs frontières et gelé ses avoirs dans les banques centrales et commerciales dans les pays membres.

La France a apporté son soutien aux sanctions de

la CEDEAO par le biais d'une déclaration de son président Emmanuel Macron lors d'une conférence de presse à l'Élysée.

Daniel A.

Mandat social :**Le Président Faure Gnassingbé tient le bon bout au-delà de tout !**

Malgré les conséquences de la pandémie du Covid-19, le gouvernement sous le leadership du chef de l'État Faure Gnassingbé a maintenu le bon bout de sa priorité pour la couverture des besoins sociaux des populations durant l'année 2021 et annonce des signaux forts dans ce sens pour cette nouvelle année.

Après l'accès universel aux soins, la prise en charge des femmes enceintes jusqu'à l'accouchement, l'extension de l'assurance maladie aux populations à la base, "School Assur" pour la prise en charge des écoliers des établissements publics, la fourniture des repas chauds à partir des cantines scolaires, les filets sociaux et autres réformes inclusives mises en œuvre courant l'année dernière, les Togolais amorcent la nouvelle année 2022 avec sérénité grâce aux actes louables posés par le N°1 du pays.

Dans la continuité de son mandat social et face à la vie chère, en dehors de l'octroi d'une avance de salaire sur le mois de janvier aux fonctionnaires des secteurs public et parapublic et aux retraités, remboursable par tranches mensuelles jusqu'en décembre prochain, le gouvernement met le cap sur la réglementation de la caution plafonnée à trois mois, de la garantie de loyer et du bail d'habitation à deux mois. Ce projet de décret, s'il passe en application, renforcera l'inclusion sociale et la protection sociale des populations. Pour rassurer ses concitoyens du maintien dans le temps de la réalisation de ces programmes

sociaux pour le bonheur des couches vulnérables, le gouvernement a consacré plus de 47% du budget, exercice 2022, aux secteurs sociaux.

En effet, dans le cadre de la poursuite et du renforcement des actions déjà en cours, pour l'inclusion des populations, élément au cœur de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le budget, exercice 2022, consacre, aux secteurs sociaux, un montant de 507,8 milliards de francs CFA contre 432,9 milliards de francs CFA, dans le budget 2021, soit une hausse de 17,3%. La part relative des dépenses sociales, dans le budget, exercice 2022, est de 47,4%, fait-on savoir, au ministère de l'économie et des finances.

Dans les détails, dans le domaine de la santé, la poursuite du renforcement de l'accès aux services de base à tous, et la mise en œuvre de la couverture santé universelle pour chaque Togolais demeurent en vigueur. Il est annoncé la construction d'unités de soins périphériques (USP), dans toutes les régions, de même que la réhabilitation des infrastructures et leur équipement, en lien avec le projet « services essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle ». Pour la réalisation



Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo

des actions dans ce secteur, un montant de 91,7 milliards de FCFA, soit 10% du montant alloué aux ministères concernés. Au niveau de l'éducation, il est annoncé la construction de 5000 salles de classe en 2022 et l'ouverture de nouveaux instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) en lien avec l'ambitieux programme de construction des bâtiments scolaires, en vue d'augmenter la capacité d'accueil scolaire de 30 000 salles de classe supplémentaires. A titre d'illustration et, conformément à la vision d'un enseignement de qualité, répondant aux besoins de l'économie, les secteurs des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, ainsi que de l'enseignement supérieur, se verront renforcer, avec des actions portant, entre autres, sur le renforcement des infrastructures scolaires, la mise en place des centres

d'excellence et des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). A cet effet, des montants respectifs de 151,6 milliards et 40,9 milliards de francs CFA seront accordés à ces secteurs, soit près de 21,5% des montants alloués aux ministères. Par ailleurs, le Gouvernement envisage la construction d'une université par région en deux phases, et en partenariat public privé. La première phase concernant la région de la Kara, et celle des Plateaux commence dès 2022.

Dans le domaine agricole, l'amélioration des rendements et la transformation des produits permettant de créer des industries alimentaires, et le désenclavement des zones de productions, constatée déjà avec la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), et l'Agropole de Kara, et la construction de superstructures et des systèmes d'irrigation, sur les zones d'aménagement

agricole planifiées (ZAAP), avec le développement de coopératives, enrôlant plus d'agriculteurs, le développement rizicole, par la mise en œuvre du projet de développement intégré de la plaine de Mò, ainsi que le Programme d'aménagement et de mise en valeur des terres agricoles de la plaine de l'OTI. Un montant de 58,4 milliards de FCFA est prévu au budget général de l'Etat pour ce faire.

Le gouvernement poursuivra la consolidation des infrastructures, pour améliorer l'attractivité du pays, dans les domaines du transport routier, aéroportuaire et portuaire, et continuera à intensifier ses efforts pour la réalisation des projets de développement, dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'électrification en milieu rural, et de l'économie numérique, fer de lance de la modernisation de l'économie nationale et de notre administration, ainsi qu'aux questions environnementales. «La desserte en électricité et en eau potable sera renforcée avec, notamment, le démarrage effectif du fonds » électricité pour tous » et l'achèvement des projets d'adduction en cours de réalisation, pour toucher plus de deux millions de personnes », a fait savoir le Chef de l'Etat.

Daniel A.

L'union des forces de l'opposition togolaise et ses préalables :

Pendant que les autres exigent l'éradication des « injures contre productives »,

Mme Adjamagbo impose la reconnaissance de la « victoire » d'Agbéyomé

A quand la repentance de la DMK ?

Suite de la page 3

qu'avant l'union de l'opposition togolaise, bon nombre des leaders veulent en finir avec des écarts de langage dans les débats politiques d'abord. Cependant au niveau de la Dynamique Mgr Kpodzro tout en souhaitant l'union de l'opposition, on ne daigne aucunement combattre les montages et les calomnies qui ont causé la division. Mme Adjamagbo-Johnson la coordonnatrice de la DMK a simplement fait remarquer dans son message des vœux de la nouvelle an-

née 2022 que « les divisions qui minent l'opposition démocratique, ont porté une grave atteinte au combat pour la démocratie et éloigné un peu plus la possibilité de l'alternance ». Bien consciente de la lourde responsabilité des membres et militants de son regroupement dans cette division de l'opposition dont elle fait honteusement cas, "Mémé Ouragan" s'est juste contenté d'appeler « les partis politiques, les mouvements et associations de la société civile à s'unir ». « Ce sera une synergie d'actions

qui va regrouper tous les bords, qu'ils soient politiques, ethniques ou religieux », garantit l'ancienne Coordinatrice de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition (C14). Elle invite par ailleurs les hommes de foi et les leaders religieux à « s'investir davantage » dans cette lutte politique. Pourtant plusieurs de ces derniers sont tout le temps, sujet des dénigrement à cause de leurs positions sur certains événements sociopolitiques du pays de la part de la DMK. Que de duplicité dans les pa-

roles et actes de ce regroupement ! Le comble, Mme Adjamagbo-Johnson estime dans une émission sur une radio de la place, le 11 janvier dernier, que le tout premier principe pour l'unicité de l'opposition togolaise est « la reconnaissance des leaders des différents partis de l'opposition qui se réclament démocrates du choix opéré dit elle par le peuple togolais lors de l'élection présidentielle du 22 février 2020 ». C'est à dire la « victoire » sans preuves du candidat autoproclamé, Agbéyomé Kodjo.

Tout compte fait, étant donné que l'opposition doit impérativement éradiquer les causes de sa division pour aller à l'unité très chère aussi aux militants et sympathisants, beaucoup se demandent à quand la conversion ou la repentance de fameuse DMK qui malgré les interpellations de la G5 sur ses "fake News", semble avoir la peau dure pour adopter les bonnes manières en politique.

Daniel A.

OIT, un nouveau défi mondial pour Fossoun Hougbo : Une fierté nationale

L'ancien président du FIDA et ex directeur général adjoint de l'OIT très engagé sur les questions d'injustice sociale, l'ancien premier ministre togolais Gilbert Fossoun Hougbo se lance un nouveau défi. Celui de prendre la tête de l'OIT. Une ambition qui ne souffre d'aucune insuffisance vu la densité d'expérience à l'actif du natif de la préfecture de Blita et qui fait sans nul doute la fierté de tout le peuple togolais. Pour motiver son ambition et sa candidature, le technocrate togolais étale tous ses compétences et sa vision pour OIT.

Pour un NOUVEAU CONTRAT SOCIAL MONDIAL

Notre époque est marquée depuis quelques années par des bouleversements économiques et sociaux, portés à leur paroxysme avec la propagation de la pandémie Covid-19. Les signes avant-coureurs étaient nombreux : aggravation des inégalités, crise environnementale mondiale, transformation démographique, montée des mouvements de « déglobalisation » et récurrence des crises économiques. Des défis majeurs persistent aussi dans les domaines couverts par le mandat de l'OIT. Au niveau mondial, 152 millions d'enfants sont obligés de travailler, alors que 68 millions de jeunes voulant travailler ne trouvent pas d'emploi, les femmes gagnent moins que les hommes pour le même emploi et plus de la moitié de la population active mondiale doit gagner sa vie dans le secteur informel, sans droits, sans protection ni voix. Ces dynamiques entraînent la peur de l'avenir, notamment la peur du changement, particulièrement dans le contexte des transformations numériques et technologiques. La justice sociale est menacée à l'échelle locale, nationale et mondiale, tout comme la paix et la stabilité. Des opportunités se sont aussi ouvertes. L'extension de l'économie numérique et l'éclosion de l'intelligence artificielle ont d'ores et déjà ouvert des perspectives pour des millions de personnes. Pourtant l'impression dominante est celle d'un bilan globalement préoccupant.

En outre, les États – plus que jamais indispensables – sont confrontés à des défis colossaux, tels que l'hétérogénéité croissante des formes d'emploi et de travail et le financement des systèmes de protection sociale. MA VISIONMA vision de l'OIT s'inspire du préambule de sa Constitution : « Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ». Les progrès accomplis ces dernières décennies en matière de justice sociale doivent être préservés et protégés, et les solutions

mondiales aux nouveaux défis et opportunités doivent être centrées sur les valeurs humaines, environnementales, économiques et sociétales. En bref, un nouveau contrat social s'impose. L'OIT, de par ses principes fondateurs de justice sociale et de tripartisme et du fait que le travail émancipateur constitue sa principale mission, est idéalement placée pour accompagner ce contrat social. Si je suis élu, j'entends insuffler un nouvel élan à l'OIT, la repositionner au cœur de l'architecture sociale mondiale et atténuer le risque de voir sa stature s'éroder. Pour cela, je propose un ambitieux programme mondial de justice sociale, composé de cinq axes prioritaires

UN SYSTÈME NORMATIF MODERNISÉ

L'éventail de conventions, protocoles et recommandations de l'OIT, ainsi que son système de supervision, cimentent la législation du travail dans le monde. Cependant, le corpus actuel des normes répond de moins en moins aux attentes de justice sociale dans un monde du travail en rapide évolution, caractérisé par l'altération des relations de travail dans les économies technologiques et de plateformes, la rapide numérisation et automatisation, et l'impact indéniable du changement climatique sur les emplois et les moyens d'existence. La multiplication des critères. Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au sein des entreprises et fonds d'investissement constitue la preuve tangible d'une demande « normative » par le jeu même des forces de marché. L'incidence de la COVID-19 sur les sociétés et les économies a révélé l'interconnectivité et la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. D'autre part, la pandémie a accéléré l'essor de l'économie numérique, dont les manifestations, comme le télétravail, pourraient nécessiter de nouvelles normes du travail. Si je suis élu, je renforcerai le Groupe de travail tripartite du méca-



Gilbert Fossoun Hougbo

nisme d'examen des normes, avec pour objectifs l'examen de l'ensemble actuel des normes tenant compte des profonds changements dans le monde du travail, cernant les lacunes qui en découlent, et élaborant des propositions en conséquence.

LE TRAVAIL DÉCENT POUR LA JUSTICE SOCIALE

L'agenda du travail décent (ATD) est essentiel pour atteindre la justice sociale par une combinaison d'emplois, de protection, de droits et de dialogue. Une approche du développement et du relèvement axé sur l'humain, comme le demandent la Déclaration et la Résolution du Centenaire de l'OIT, exige que les quatre piliers de l'ATD soient adaptés aux besoins et aspirations des groupes confrontés aux plus grands déficits en matière de travail décent et de justice sociale, notamment :

- Les travailleurs autonomes, les micro-entrepreneurs et les employés de l'économie informelle ;
- Les Petites et Moyennes Entreprises ;
- Les jeunes sans emploi, ne faisant ni études ni formation ;
- Les travailleurs dans l'économie des plateformes ;
- Les femmes et les filles, notamment du secteur rural ;
- Les victimes du travail des enfants et du travail forcé ;
- Les travailleurs migrants et domestiques ;
- Les personnes vivant dans des États et des situations fragiles. L'approche du développement axée sur l'humain donnera un nouvel élan au programme de coopération pour le développement, que j'étendrai grandement en tant que Directeur général et que j'ancrerai fermement aux conclusions de la Discussion générale de la CIT de 2018 sur la coopération au développe-

ment et à la Stratégie de développement des capacités institutionnelles de l'OIT.

UNE COALITION MONDIALE POUR LA JUSTICE SOCIALE

L'engagement de l'ensemble du système multilatéral est nécessaire pour vaincre la lutte contre les inégalités, l'exclusion et la marginalisation. Heureusement, les Objectifs de développement durable (ODD) représentent un cadre multilatéral largement soutenu. Sur cette base, je propose la création d'une Coalition mondiale pour la justice sociale, réunissant l'OIT, les agences de l'ONU, les institutions financières internationales, la société civile, les partenaires au développement, les multinationales et les fondations privées, les universitaires et autres parties prenantes. Son objectif primordial serait de faire de la justice sociale une priorité dans l'élaboration des politiques nationales et mondiales, la coopération au développement et les accords financiers, commerciaux et d'investissement, et agirait en précurseur pour :

- Le lancement d'un dispositif permanent anti-crise socialement perdurable conjointement avec le FMI et la Banque mondiale, afin que les programmes d'appui institutionnel intègrent pleinement les dimensions de la justice sociale, particulièrement en période de crise. Cette initiative pourrait s'avérer particulièrement critique pour les pays surendettés et les pays à espace fiscal limité ;
- Un programme de protection sociale universelle basé sur le concept de socle de protection sociale, portant une attention particulière aux soins de santé universels et à la possibilité d'un revenu vital minimum pour tous fondé

sur des données probantes ;

- Une initiative visant à soutenir les entreprises dans leur transition vers une économie verte et une économie numérique ;
- Une initiative conjointe avec l'OMC pour un commerce socialement équitable ;
- La création au sein de l'OIT d'un mécanisme de soutien aux pays négociant des dispositifs sociaux dans le cadre d'accords de commerce et d'investissement ;
- Une initiative conjointe avec le Fonds Vert pour le climat visant la transition écologique et la réduction du gap de financement-climat pour les PME.

RECHERCHE ET POLITQUES PUBLIQUES

Je reconnais pleinement l'importance de la recherche. L'OIT doit devenir le centre mondial d'excellence pour la recherche sur les questions liées au monde du travail, notamment par la compilation, l'analyse et la diffusion de statistiques connexes. Le Bureau doit être capable de fournir aux gouvernements, employeurs et travailleurs des informations et des données à jour, préalablement à l'adoption de toute mesure visant la justice sociale. À cette fin, j'envisagerais la création d'un centre d'évaluation des politiques publiques en matière d'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale. Il est en effet essentiel d'éviter de limiter le travail de l'OIT à la dénonciation des déséquilibres, mais de présenter des propositions concrètes de promotion du travail décent et des entreprises durables.

GOVERNANCE ET GESTION

L'amendement de 1986 de la Constitution de l'OIT est un jalon permettant d'assurer une représentation plus équitable au sein de son Organe directeur. Si je suis élu, je déploierai des efforts considérables pour obtenir la ratification nécessaire à l'entrée en vigueur de cet amendement. En ce qui concerne le Bureau, je veillerai à une meilleure gestion axée sur les résultats et à une meilleure efficacité, incluant entre autres des modalités de travail flexibles, une numérisation complète des flux et documents de travail et la substitution de déplacements et voyages importants par des réunions vir-

Suite à la page 7

L'éminent constitutionnaliste Charles Debbasch s'en est allé hier

Le Togo pleure un ami fidèle et très proche collaborateur du président Faure Gnassingbé

Telle une trainée de poudre, la triste nouvelle de la mort en Europe du Conseiller special de Faure Gnassingbé, le Professeur émérite de droit administratif et constitutionnel, Charles Debbasch, fait le tour du pays et des réseaux sociaux, suscitant des commentaires à la hauteur de la grande personnalité de l'illustre disparu. En attendant une annonce officielle de la présidence de la république togolaise, Chronique de la Semaine propose à ses lecteurs, un bref aperçu du parcours sur terre de ce juriste chevronné, consacré essentiellement à l'enseignement, à la publication d'ouvrages sur la politique, le droit administratif et constitutionnel et une assistance juridique à l'Etat français et aux pays africains dont le Togo qu'il a loyalement servi pendant ces trente dernières années en matière de l'enracinement des bases juridiques des différentes institutions du pays.



En fonction depuis les années 1990 au Togo, Charles Debbasch a rédigé de nombreuses constitutions africaines, notamment au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Congo, entre 1980 et 1990. Avec plus de 30 ouvrages sur la politique, le droit administratif et de droit constitutionnel, Charles Debbasch est né le 22 octobre 1937 à Tunis. Agrégé de droit public, il a enseigné le droit administratif et les institutions politiques à l'Université d'Aix-Marseille III pendant environ quarante ans.

Il a également été professeur au Collège d'Europe, et dans des facultés étrangères. Il a créé l'Institut de droit des médias de l'Université d'Aix-Marseille, qu'il a dirigé pendant dix ans. Le Doyen comme on l'appelait, est avant tout un brillant juriste spécialiste de droit administratif. Agrégé de droit à 24 ans et doyen de la prestigieuse faculté de droit d'Aix en provence à 33 ans. Il a marqué le droit public par ses apports multiples et variés. Mais surtout on lui doit d'avoir montré que le droit

n'était surtout pas une matière théorique mais un droit vivant à appliquer au quotidien, en particulier dans la vie des institutions.

C'est ce qui lui a valu d'être sollicité autant par les responsables politiques de tout premier plan (les Présidents Pompidou et Giscard) pour apporter sa vision du droit appliqué à la politique ou à l'action des pouvoirs publics.

Les Togolais quant à eux le connaissent en tant que conseiller juridique du Chef de l'Etat puis comme conseiller spécial du Chef de l'Etat. Au delà de tout, il est un formateur. Quelqu'un qui a formé de nombreux juristes togolais et qui n'était jamais fermé à une conversation, à un échange pour partager ses connaissances avec les jeunes togolais.

Sur le plan politique, il est l'incarnation de la loyauté et de la fidélité. Il est resté fidèle à ses convictions aux côtés du père de la nation et de notre pays dont il était devenu un national. Debbasch c'était le compagnon toujours disponible et qui n'hésitait pas à dire les choses, telles qu'elles étaient. Un homme de culture qui était un amateur de jazz et d'œuvres d'art.

Aujourd'hui où il nous quitte, bien entendu, il se trouvera des personnes qui déversent des commentaires malveillants sur lui mais il se trouvera aussi beaucoup de personnes anciens étudiants; anciens collègues; amis qui se remémorent un

homme aux qualités morales et intellectuelles exceptionnelles. Un homme de grande valeur qui a toujours été fidèle à ses choix et à ses convictions. C'est une rareté dans l'espace politique actuel.

Le Togo pleure donc un ami fidèle et très proche collaborateur du Président de la République Faure Gnassingbé.

Daniel A.

Astuces

10 choses que les œufs crus font à votre corps

Les œufs sont parmi les aliments les plus nutritifs. Malheureusement, au cours des dernières décennies, ils ont été accusés, à tort, de faire monter le taux de cholestérol. Or, des études ont montré qu'ils font diminuer les risques de maladies cardiovasculaires et n'affectent pas le taux de cholestérol.



En fait, les œufs sont une excellente source de protéines. Ils contiennent plus de lutéine que la plupart des légumes verts. Ils sont importants pour la santé car ils font partie des rares aliments à contenir de la vitamine D sous forme naturelle. Ils sont riches en vitamines B, fer, acide folique, soufre et vitamine B12. Manger des œufs crus est le meilleur moyen de profiter de tous les bienfaits que cet aliment a à offrir. En voici les raisons : Les œufs crus aident le corps à éliminer les toxines qu'il a stockées. Les œufs crus contiennent d'importants antioxydants qui sont diminués de moitié s'ils sont bouillis ou frits. En fait, deux jaunes d'œufs contiennent presque deux fois plus d'antioxydants qu'une pomme. Certaines vitamines, dont les vitamines B6, B9 et C, perdent leur pouvoir pendant la cuisson.

Manger des œufs crus permet de préserver nombre de leurs nutriments périssables, comme la lutéine et la zéaxanthine qui réduisent le risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge. Les œufs crus sont l'une des meilleures sources de nutriments bioactifs qui réduisent les inflammations, améliorent le fonctionnement des hormones et du cerveau et aident à brûler les graisses. Ils contiennent du fer et de la riboflavine, qui permettent le transport des vitamines et des minéraux dans le corps. Ils contiennent de la choline, un composant diététique es-

sentiel pour un bon fonctionnement des cellules. Les jaunes d'œufs sont l'un des rares aliments riches en vitamine D. Les œufs crus renforcent les cheveux et les ongles. Quels œufs choisir ? Vous devez acheter des œufs biologiques, fermiers, car ils ont une valeur nutritionnelle supérieure à ceux venant d'incubateurs, notamment en omega-3. Si vous vous demandez si les œufs fermiers sont sans danger, sachez que seulement 1 sur 30.000 présente un risque de contamination par la salmonelle. Les risques de salmonelle augmentent, en effet, quand les poules sont élevées dans des conditions non sanitaires, ce qui est extrêmement rare dans les petites fermes biologiques où les poulets sont généralement élevés dans des cages spacieuses et propres, sont éclairés par la lumière naturelle et sont nourris avec des aliments naturels.

Les œufs conventionnels, qu'on trouve dans la majorité des grandes surfaces et des épiceries, présentent plus de risques d'être contaminés par la salmonelle. Une étude du gouvernement britannique a ainsi montré que 23% des fermes où les poulets sont élevés dans des cages ont été testées positives à la salmonelle, contre 4% des troupeaux organiques et seulement 6,5% des animaux élevés en liberté.

mariefrance.fr

Les taxes d'habitation bientôt payables via les factures de la CEET

Le débat a été intense lors de l'adoption de la loi de finances 2022, dont des dispositions confèrent à la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), la collecte de la taxe d'habitation. Aux questionnements des représentants du peuple sur le mécanisme par lequel ce processus sera mis en œuvre par la CEET, le gouvernement a expliqué qu'il est institué, dans le projet de loi de finances, exercice 2022, un mécanisme d'acompte indexé à la consommation de l'énergie électrique.

A cet effet, un Numéro d'Identification Fiscale (NIF) sera associé à chaque compteur des ménages. La collecte de la taxe d'habitation auprès des ménages, ne disposant pas de branchement en électricité, sera faite au moyen des recensements à effectuer par l'administration fiscale.

Il en est de même pour les ménages disposant

d'un système autonome d'alimentation en énergie. Quoiqu'il en soit, l'ensemble des assujettis à la taxe d'habitation est soumis à une obligation déclarative. Selon le gouvernement, un travail technique est en train d'être fait par les techniciens des deux services (OTR-CEET) afin de déterminer, avec précision, les compteurs devant faire l'objet du prélèvement institué en lien avec les per-

sonnes exonérées, conformément au CGI. Q9. Qu'en est-il de l'opération de recensement des propriétés bâties et non bâties, annoncée en 2018, et qui devrait aboutir à la mise en place d'un registre foncier urbain (RFU) en vue d'une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale des impôts fonciers ? Et quid du recensement fiscal des entreprises et des activités qui devraient se faire au moment du recensement des propriétés bâties et non bâties?, interrogent les députés. Le gouvernement explique que le recensement de 2018 était essentiellement fiscal et devait permettre de localiser géographiquement les unités économiques dans le Grand Lomé. Le

Suite à la page 7

Qui est Salima Mukansanga, la toute première femme arbitre de la CAN ?

Outre la VAR utilisée sur tous les matchs, cette Coupe d'Afrique des Nations de football n'a pas fini de nous surprendre. En effet, c'est la première édition au cours de laquelle une femme identifiée comme Salima Mukansanga, a dirigé un match ; La rencontre opposant la Guinée au Malawi, lundi au Stade Omnisports de Bafoussam.

L'arbitre rwandaise Salima Mukansanga devient une référence. A 34 ans, elle a été sélectionnée par la Commission des arbitres de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour officier en tant qu'arbitre lors de la CAN 2021, une première pour une femme. La dame est l'un des arbitres les mieux notés du continent, étant devenue arbitre de la FIFA il y a quelques années. Mukansanga possède également un curriculum vitae très riche, qui comprend des fonctions d'arbitre à la Coupe du monde féminine, à la Coupe d'Afrique des nations féminine (AWCON) et à la Ligue des champions féminine de la CAF. Elle a éga-

lement arbitré des matchs aux Jeux olympiques de 2020, à la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans en 2018 et est une habituée de la Premier League rwandaise. Le parcours de Mukansanga devrait encore augmenter après avoir été nommée parmi les 63 officiels sélectionnés par la CAF pour officier à la CAN 2021 au Cameroun. Elle est l'une des quatre femmes nommées parmi les arbitres, mais les autres – Carine Atemzabong, Fatiha Jermoumi et Bouchra Karboubi – n'arbitreront pas les matchs du tournoi. Pourtant, dans sa jeunesse, rien ne prédestinait Salima Mukansanga à se diriger vers le football. Le basket l'attirait



plus. « J'aimais le basket-ball et je voulais le prendre très au sérieux, mais l'accès aux infrastructures et aux entraîneurs de basket-ball était dif-

ficile. C'est ainsi que j'ai fini par arbitrer, ce que je n'ai d'ailleurs jamais regretté », indiquait-elle en 2019 au journal rwandais New Times.

Durant le match Guinée vs Malawi (1-0), Salima Mukansanga a occupé le poste de quatrième arbitre, c'est-à-dire qu'elle s'est assurée pendant les 90 minutes que les sélectionneurs des deux équipes restent dans leurs zones et s'est chargée du tableau des changements et des temps additionnels.

En match d'ouverture de la CAN 2021, le dimanche 9 janvier 2022, le Cameroun a battu le Burkina Faso sur un score de 2-1.

afrik-plus.com

OIT, un nouveau défi mondial pour Fossoun Hougbo : Une fierté nationale

Suite de la page 5

tuelles. Je réorganiserai la structure du Bureau, eu égard à l'objectif premier de justice sociale, et veillerai à ce que le Bureau puisse compter sur une équipe de professionnels compétents hautement qualifiés et motivés. Je mettrai l'accent sur la diversité sociétale, l'équilibre des genres et l'inclusion, particulièrement au niveau des cadres moyens et supérieurs. Je travaillerai à la pleine intégration des ressources budgétaires et extrabudgétaires, notamment à l'harmonisation des statuts du personnel émergeant sur le budget régulier et du personnel de la coopération au développement. Je serai attentif aux opérations sur le terrain et la décentralisation. J'entends assurer une augmentation notable de la présence d'économistes sociaux sur le terrain afin d'accroître la capacité de l'OIT à soutenir les Etats-membres à intégrer les paramètres de justice sociale aux plans de développement intégrés. Tous les efforts seront entrepris pour une tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels et du harcèlement sexuel, ainsi que du harcèlement en milieu de travail. J'assurerai à l'OIT le même niveau de transparence instauré au FIDA et travaillerai à l'élaboration d'un Cadre de garanties environnementales et sociales couvrant toutes les opérations de l'OIT.

MA CANDIDATURE

Né et élevé en milieu rural au Togo, j'ai connu les rigueurs imposées par l'extrême pauvreté. J'ai été directement témoin de l'absence de justice

sociale et de travail décent. J'ai poursuivi mes études au Canada et ai travaillé dans le secteur privé avant d'intégrer le système des Nations Unies. Ces expériences personnelles m'ont permis de me familiariser avec les deux mondes : le Sud et le Nord, les situations de pauvreté abjecte et de richesse relative, le travail dans l'économie informelle et formelle, l'emploi dans les secteurs privé et public, et le rôle de bénéficiaire et de fournisseur de la coopération au développement.

Au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), j'ai fait preuve d'un sens aigu du devoir et ai obtenu des résultats probants. En quelques années, j'ai été promu aux postes de Contrôleur, de Directeur Administratif et financier, de Directeur de cabinet, Sous-Secrétaire général & Directeur régional-Afrique Subsaharienne. Le PNUD a élargi mes horizons et renforcé ma capacité à mener des initiatives multilatérales de développement et des négociations politiques dans un environnement multiculturel. Puis j'ai été nommé Premier Ministre de la République togolaise – un rôle nécessitant la capacité d'établir un consensus entre les différents ministères, de négocier avec les partis politiques de l'opposition et de créer des partenariats multipartites avec des investisseurs privés et des partenaires de développement. J'ai été Directeur général adjoint de l'OIT chargé des opérations sur le terrain, du portefeuille de la coopération au développement, de l'engagement multilatéral et du

Centre de formation de Turin. Peu après ma prise de fonction en mars 2013, le Directeur général M. Guy Ryder m'a demandé de coordonner la réponse de l'OIT à l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh. J'ai réussi à rassembler toutes les parties afin de signer un accord visant à l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie du vêtement et à l'indemnisation des victimes. En février 2017, j'ai été élu Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) et reconduit pour un second mandat en février 2021. J'y ai introduit des instruments financiers innovants, accompagnés d'une notation de crédit excellente, permettant au Fonds de porter à échelle ses programmes en faveur des communautés rurales les plus pauvres. J'ai mené avec succès les négociations des Onzième et Douzième reconstitutions de fonds, supervisé une expansion massive de la présence du FIDA sur le terrain et la décentralisation des ressources humaines et des opérations.

Mon souhait de revenir à l'OIT découle de ma détermination à contribuer à la justice sociale à tous les niveaux. J'estime qu'aucune autre organisation n'est actuellement dotée d'un mandat aussi noble et pertinent. En tant que Directeur général, je ferai mon possible pour traduire ce mandat en progrès inclusifs pour les générations actuelles et futures.

Daniel A.

Les taxes d'habitation bientôt payables via les factures de la CEET

Suite de la page 6



recensement foncier a été, certes, réalisé mais les informations collectées sur les immeubles ne sont pas suffisantes pour la mise en place du Registre Foncier Urbain (RFU). Les préalables à la mise en place du RFU sont en train d'être réalisés, entre autres, la prise de vues aériennes et sa restitution.

« Une enquête foncière proprement dite permettra de compléter ces données pour aboutir au RFU. L'OTR et le District Autonome du Grand Lomé ont signé une convention de partenariat le 20 septembre 2021, dont l'exécution

permettra, à terme, de réaliser l'enquête foncière sur trois communes pilotes à déterminer. En ce qui concerne le recensement fiscal des entreprises, la première phase a été réalisée de mai à novembre 2018 dans le Grand Lomé. La seconde phase, qui devra couvrir le reste du territoire national, a démarré le 18 novembre 2021 », explique-t-on au ministère de l'économie et des finances.

In LE MEDIUM, n°483 du 11 au 17 Janvier 2022.

Chaque jeudi dans les kiosques

779,8 milliards de FCFA mobilisés en 2021
grâce à vous. L'OTR vous remercie pour
votre contribution

Evolution des recettes de 2020 à 2021



779,8 milliards mobilisés en 2021 soit une hausse de 19% par rapport à 2020

Ensemble faisons avancer notre pays et contribuons à l'équilibre social



La SAFER

La Société autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préséant par dérogation sans cesse croissante du patrimoine routier national.
Créée par décret N° 2013-013/PR du 26 mars 2013, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.
Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministères dont les compétences concernent notamment les infrastructures routières : les Finances ; les Transports ; les Pôles ruraux et ISRAHOMES. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, responsable du budget de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.
Elle se fait représenter sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°1 à Cossavelli et le poste de péage de Dédédé, qui se chargent de la collecte des fonds affectés des routes, ainsi que d'autres en cas de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du curage des caniveaux.
SAFER est également un client de « Co Africa Online », qui lui offre ses services en termes de communications, donnant ainsi des renseignements à toute personne morale ou non de l'ensemble du territoire SAFER.
La SAFER est membre de l'Association des fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de ce titre, du Groupe fiscal d'Afrique de l'ouest (GFAO), un dédoublement sous régional de la même organisation.

-  **ENTRETIEN ROUTIER**
-  **GESTION DES POSTES DE PEAGES**
-  **APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cossavelli) Lomé-Togo BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES